

Côtes-du-Rhône : La renaissance des vins de Seyssuel



Les vins de Vienne, un des Vignobles historiques de Seyssuel, dans la Vallée du Rhône

Ce petit bout de terre produisait déjà du vin à l'époque gallo-romaine. Mais la première vendange récente date de 1998. Seize ans plus tard, l'ensemble des producteurs demandent le classement du vignoble en Côtes-du-Rhône.

L'histoire des vins de Seyssuel, c'est d'abord celle d'une renaissance. Dans la petite commune iséroise de Seyssuel, à quelques kilomètres au nord de Vienne, le long de la rive gauche du Rhône, les Romains avaient, lors de la colonisation de la Gaule, identifié quelques beaux terroirs sur lesquels ils avaient planté des vignes. Cette tradition se perpétua durant de très nombreux siècles. Plutarque, Pline, puis, plus tard, Olivier de Serres mentionnèrent l'existence de ce vignoble, qui produisait, à en croire ces auteurs, **parmi les meilleurs vins de la Vallée du Rhône**. Mais voilà, comme dans de nombreuses autres régions, en 1883, le phylloxéra eut raison de la petite centaine d'hectares de vigne, le vignoble tombant même totalement dans l'oubli. L'histoire des vins de Seyssuel, c'est ensuite celle d'une bande de copains vigneron qui, à chaque fois qu'ils montaient d'Ampuis à Lyon, étaient intrigués par ces coteaux en friche le long de l'autoroute, et dont ils avaient l'intuition qu'il pourrait s'agir de beaux terroirs.

Pierre Gaillard, Yves Cuilleron et François Villard, alors jeunes producteurs en Saint-Joseph et en Côte-Rôtie, décidèrent de pousser plus loin leurs investigations. Ils retrouvèrent les traces du vignoble disparu dans d'anciens écrits, firent des analyses de sols et finirent par se rendre à l'évidence : **ils avaient mis la main sur un très beau terroir de schistes**, identique à celui de la Côte brune d'Ampuis en Côte-Rôtie, de l'autre côté du Rhône, orienté plein sud. Cette fois, ils en étaient sûrs : il fallait faire revivre ce vignoble. Ils créèrent **Les Vins de Vienne** et plantèrent 11 hectares de vigne : 9,5 en syrah et 1,5 en viognier. Les premiers raisins furent vendangés en 1998. Les deux cuvées de rouge s'appelleront **Sotanium** et **Helicum**, celle de blanc Taburnum. Ils ne faisaient toutefois que reprendre les noms employés par Pline l'ancien au I^{er} siècle après J.-C., lorsqu'il désignait les trois crus de ce terroir.

Syrah et Viognier

Leur succès est rapide et suscite de nouvelles vocations. Ils sont rejoints dès 2000 par **Louis Chèze, Alain Paret et Stéphane Ogier**, d'autres vigneronns de Côte-Rôtie, puis par Michel Chapoutier, Pierre-Jean Villa et bien d'autres. Ils sont désormais treize à exploiter une trentaine d'hectares sur le vignoble de Seyssuel. " **Le potentiel est d'au moins 60 hectares**, explique Yves Cuilleron, peut-être même de 100 hectares, mais nous sommes pour l'instant bloqués par une zone biotope. " Le cépage dominant est la syrah, avec également un peu de viognier, ce dernier étant soit utilisé pur pour les vins blancs, soit vinifiés en même temps que les syrahs pour les rouges. **Les vins produits y sont à la fois charnus et élégants**, évoquant parfois les belles bouteilles de Côte-Rôtie, avec un caractère solaire plus affirmé. **Mais, à la différence du vignoble voisin, ils souffrent aujourd'hui d'un manque de reconnaissance.**

Autrefois vendus sous la dénomination " **vin de pays** ", les vins bénéficient depuis 2012 de l'IGP (indication géographique protégée) " collines rhodaniennes ". Une classification un peu obscure pour le grand public. **C'est pourquoi l'ensemble des vigneronns de Seyssuel vient de lancer une demande de classement de leur vignoble.** " Nous avons engagé cette démarche pour trois raisons : renouer avec l'histoire, protéger le secteur pour perpétuer ce vignoble qualitatif et montrer qu'il s'agit d'un vrai terroir, et non d'une simple opération marketing ", explique Pierre-Jean Villa, l'un des treize vigneronns exploitant ces coteaux. Il ne s'agit pas pour autant de brûler les étapes. Dans un premier temps, la demande vise simplement à rejoindre l'appellation Côtes-du-Rhône. C'est seulement si cette étape est validée que les vigneronns engageront une demande de classement en **Côtes-du-Rhône " Seyssuel "**, pour ensuite obtenir l'AOC " Seyssuel ". Mais la route est encore longue. **D'ici là, n'hésitez pas à découvrir les vins de ces treize amoureux du terroir, courageux et persévérants.**